

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL du 3 septembre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	13
Votants	14

Le jeudi 3 septembre 2026 à 20h30

Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Odile DOUILLET LE FAOU maire. Date de convocation 29 août 2026

PRESENTS : DOUILLET LE FAOU Odile, MACOIN Serge, GABORIAU Colette, GAUTIER Pascal, MURY Céline, PERQUIS Loïc, BOCLAUD ADAM Laura, CLAVIER Xavier, LACAILLE Corinne, KAPOLA David, DESPORTES Aurélie, BERT THEBAULT Amandine, DERRIEN Vianney

ABSENTS EXCUSES : Jocelyne BUQUET Denis TREMAUDAN Procuration à Colette GABORIAU

Le quorum étant atteint 13 membres du conseil municipal présents, celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pascal GAUTIER est désigné à l'unanimité des membres présents secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 15 juillet 2026 est adopté à l'unanimité

DEL 2026 – 72 REMBOURSEMENT ASSURANCE GROUPAMA – SINISTRE SUR VOIRIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le remboursement de 320.00€ de l'assurance GROUPAMA en réparation d'un sinistre sur voirie ayant dégradé un panneau de signalisation.

LE HINGLE, le 07 septembre 2026

Le secrétaire, Pascal GAUTIER



La Maire Odile DOUILLET LE FAOU



Exécutoire du fait de son affichage en mairie

Et de sa transmission en Préfecture